

BULLETIN MUNICIPAL
XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt – Longemer

Tél 03 29 63 07 24 – Fax 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

INFOS PRATIQUES

• Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 15h00 à 17h30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

• La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 03.29.63.11.03

• Pharmacie des Lacs : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Tél. : 09.83.00.09.11

• Médecin : Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

• Infirmière : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32

(uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

• Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h

tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

• Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

• Conciliation et déconfinement

M. Junk, conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous
à la Mairie de Gérardmer 46, rue Charles de Gaulle
les 15 et 29 janvier, les 12 et 26 février,
les 12 et 26 mars, le 9 avril 2021

Téléphone : 06.84.67.75.17

Courriel : michel.junk@conciliateurdejustice.fr



• Recyclerie intercommunale

17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h
à 12h et de 14h à 18h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74.

• Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

GÉRARDMER		Déchèterie de la Heunotte					
114, faubourg de Bruyères		03 29 41 75 54					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
☀ ÉTÉ 01/04 au 31/10	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30	
❄ HIVER 01/11 au 31/03	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	



FLASHEZ-MOI !

Continuez à suivre les actualités
de Xonrupt-Longemer
avec votre smartphone !



REJOIGNEZ-NOUS !

Suivez l'actualité récente sur notre
nouvelle page Facebook :
www.facebook.com/xonrupt

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 2020

- Le 20 novembre à Saint-Dié des Vosges, Robin REMY de Christophe REMY et Christelle LAMBERT
- Le 5 novembre à Remiremont, Paul LALEVÉE de Benjamin LALEVÉE et Charlotte REMY
- Le 6 octobre à Remiremont, Garance VAN HAESBROECK de Baptiste VAN HAESBROECK et Cécile NICOLAS
- Le 28 septembre à Remiremont, Eliott MANGIN de Nicolas MANGIN et Camille STAHL

MARIAGE 2020

- Le 10 octobre - Monsieur David ROCH, Chef d'équipe et Mme Fanny ORILLARD, Vendeuse.

DÉCÈS 2020

- Le 5 décembre à Remiremont, M. Michel MARCHAL, 75 ans, célibataire.
- Le 21 novembre à Saint-Dié des Vosges, M. Jacques CLAIR, 85 ans, époux de M^{me} Gisèle VALLANCE.
- Le 6 novembre à Saint-Dié des Vosges, M^{me} Lucienne CUNY, 91 ans, veuve de M. Maurice VICHERAT.
- Le 19 octobre à Gérardmer, M. Ghislain HALLOY, 89 ans, époux de Micheline LIENHERR.
- Le 3 octobre à Xonrupt-Longemer, M. Gilbert ROCHE, 87 ans, célibataire.
- Le 26 septembre à Nancy, M. Yvan DANIEL, 51 ans, célibataire.

Que mangera mon enfant à la cantine ?



ALPS et RESTAURANT SCOLAIRE
de Xonrupt-Longemer

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Nous venons de passer une année 2020 particulièrement compliquée avec le développement de cette pandémie provoquée par la covid19 qui affecte plus ou moins gravement une grande partie de notre pays.

Les mesures pour protéger notre population sont parfois compliquées à mettre en place et pas toujours bien comprises mais nécessaires au demeurant. Faisons en sorte de nous protéger au mieux afin de sortir de cette épidémie au plus vite.

Pour ces raisons et les mesures imposées nous ne pourrions nous retrouver à la traditionnelle cérémonie des vœux et sachez que je le regrette sincèrement.

Faute de ne pouvoir le faire verbalement, permettez-moi de vous présenter, au nom du conseil municipal et de moi-même, tous nos vœux de bonne et heureuse année et plus particulièrement de bonne santé, avec une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui sont hospitalisés. Je leur souhaite un rapide rétablissement.

Je pense également très fort à toutes nos entreprises, à tous nos artisans, commerçants, hôteliers, restaurateurs, loueurs et hébergeurs à qui je souhaite de pouvoir retrouver au plus vite une bonne activité et de se refaire une bonne santé financière fortement impactée par les restrictions imposées tout au long de cette année 2020. Bon courage et bon moral à tous.

Les difficultés de l'année n'ont pas empêché la commune de poursuivre les investissements programmés.

D'autres projets se dessinent déjà pour 2021 : création d'un espace partagé route du Saut des Cuves, poursuite des investissements, notamment les locatifs au camping, sécurisation de notre approvisionnement en eau potable, concrétisation des études thermiques en vue de l'isolation des bâtiments communaux et de celles relatives à la construction d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur..

Le montage des dossiers est déjà en cours pour bénéficier des subventions diverses et des crédits du plan de relance de l'Etat, liés notamment aux économies d'énergie. Ces aides arrivent à point nommé pour développer nos projets.

Reste à construire le budget 2021 qui va permettre de mener à bien ces investissements.

Je ne voudrais pas terminer mes propos sans remercier tout le personnel toujours très présent et disponible et qui s'investit tout au long de l'année au service de notre commune et sans souhaiter la bienvenue à nos deux nouveaux membres au sein de l'équipe technique, Thierry et Pierre-Adrien.

Pour oublier un peu nos soucis actuels, j'espère que la neige sera au rendez-vous cette année et que chacun pourra profiter des joies de la glisse dans le respect des règles imposées.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel hiver enneigé et ensoleillé et vous renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année pour notre santé et pour l'économie.

Prenez bien soin de vous !

Michel Bertrand

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre commémorant la signature de l'armistice de 1918 s'est déroulée à 9H30 sans public et dans le respect des mesures sanitaires, en raison de la crise due à la COVID19 et du confinement.

Nous remercions l'enseigne Intermarché qui a fait don à la commune d'une vingtaine de pots de chrysanthème suite à l'interdiction de la vente dans leur magasin. Ce geste a permis de fleurir le cimetière, les monuments aux morts, la Roche du Page ainsi que les tombes des morts pour la France.



Hugo BOILEAU

A quatorze ans, Hugo Boileau a le sens du devoir. En septembre 2020, il intègre le corps des jeunes sapeurs pompiers de Gérardmer, et depuis quelques mois, c'est avec fierté qu'il porte le drapeau des maquisards de Xonrupt-Longemer lors des cérémonies patriotiques. Félicitations Hugo !



Le petit bonheur de nos aînés

Ni tcha-tcha ni valse et pas de petit plat mijoté par le chef Stéphane cette année 2020 pour nos aînés, la covid-19 en a décidé autrement. La municipalité a néanmoins tenu à maintenir le traditionnel colis dont la distribution a été différée au profit de la période de Noël.

Cette année le CCAS et les élus de la commission ont privilégié des entreprises du secteur afin d'exprimer notre soutien aux petits commerces en difficulté durant cette période de crise sanitaire. Nous remercions donc « Le Vosgien du Gourmet » du Rain-Brice et plus localement « Le Terroir Vosgien » à Xonrupt qui ont joué la carte du partenariat et proposé une sélection de produits locaux.

Les membres du CCAS et du conseil municipal se sont mobilisés pour effectuer eux-mêmes la remise des paniers garnis aux Xonrupéennes et Xonrupéens de 68 ans et plus, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Nous rappelons que les attributions sont liées à l'inscription sur les listes électorales, seul listing de la population permettant de détecter les ayants droits.



La commune n'oublie pas ses Maquisards

Contexte sanitaire oblige, les traditionnelles cérémonies de fleurissement des stèles se sont déroulées en comité restreint.

Pour autant, les maquisards de Xonrupt n'ont pas été oubliés. Le lundi 21 septembre, Noël Quinzoni, adjoint et Danièle Cuny, conseillère déléguée, se sont rendus à Noiregoutte afin de déposer une gerbe au carré militaire en mémoire des Xonrupéens tombés au maquis de La Brayotte, le 16 septembre 1944. Étaient présents également les porte-drapeaux : Michel Remy et Joël Mercier.



Election du Conseil Municipal des Jeunes



Le 16 octobre 2020, cinq nouveaux membres du conseil municipal des jeunes ont été élus.

Cette année, douze enfants ont souhaité être candidat pour cette élection. Certains ont réalisé des affiches à l'école pour présenter leurs idées. Suite à une campagne très intense, le scrutin s'est déroulé dans la salle du

conseil. Les enfants non candidats ont chacun pris un rôle dans le dépouillement. Comme il n'y avait pas de vote par correspondance, les résultats ont pu rapidement être annoncés aux enfants. Les cinq nouveaux conseillers sont Manon Croizier, Lou Géhin, Axel Mangin, Léah Jacquot et Soan Lescouet.

La pédagogie au service de la sécurité

Un nouveau radar pédagogique mobile a été acheté en remplacement de l'ancien devenu inexploitable.

Installé sur un bloc de béton transportable à l'aide du tractopelle, il a pour but de sensibiliser les automobilistes sur la vitesse à différents endroits de l'agglomération et ainsi de modifier leur comportement.

Les données de vitesse (vitesses moyennes, maximales, nombre de véhicules ...) sont enregistrées et leur exploitation permet d'établir des statistiques. Ainsi le nombre de véhicules roulant au-delà de la limite autorisée est un élément que la gendarmerie peut utiliser pour justifier la nécessité de la mise en place de contrôles plus répressifs.



Passée du Saut des Cuves

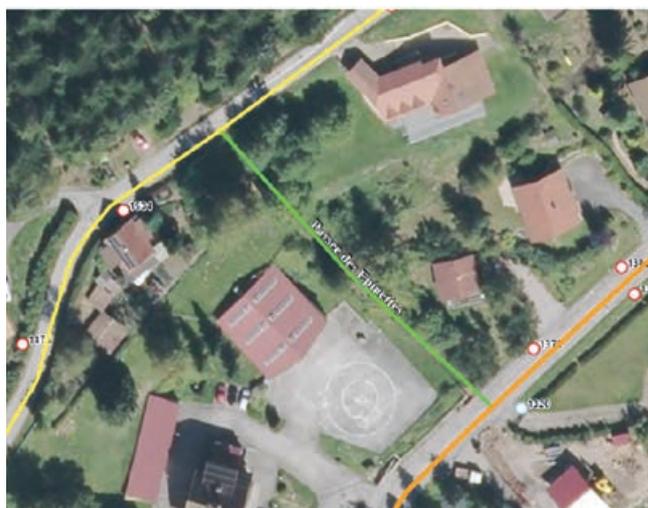
Le conseil municipal du 27 octobre a voté à l'unanimité la dénomination de la voie située dans le secteur du Béaba à gauche en haut de la montée de la route du Saut des Cuves au départ de chez Dédé. Cette voie mène notamment à l'accès piétonnier du pont d'amour.



Passée des Epinettes

La réunion du 27 octobre a également permis le baptême à l'unanimité de la voie située sur le secteur des Fies à proximité du secteur du Peloton de Gendarmerie de Montagne.

Cette appellation a été choisie en mémoire de l'hôtel des Epinettes qui se situait en lieu et place de l'actuel PGM.



Transmettre sa facture à la mairie : Procédure

Nous rappelons à toutes les entreprises qu'elles sont, depuis le 1^{er} janvier 2020, dans l'obligation de transmettre leurs factures par voie dématérialisée aux structures du secteur public via le portail CHORUS PRO.

Le Trésor Public, par lequel nous mandats toutes les factures, se réserve le droit de refuser le paiement de toute facture papier. Nous vous en remercions par avance et comptons sur votre compréhension.

Changement de personnel aux services techniques

Yoann qui a décidé de suivre une autre voie professionnelle, laisse donc la place à Pierre Adrien Berceron qui nous vient de Corcieux.

Ce sapeur-pompier volontaire depuis plus de 12 ans est né en 1989 et possède beaucoup de cordes à son arc : électricien, chauffeur poids-lourds, grutier, conducteur d'engins. Son affectation est principalement au service eau et assainissement mais, au vu de sa polyvalence, diverses tâches dans la commune pourront lui être confiées.

Thierry Blaise succède à Bernard Remy qui a fait valoir ses droits à la retraite. Thierry est âgé de 56 ans et de par son exercice à la station de ski de Gérardmer, aura entre autre, la responsabilité de la station du Poli. Il est titulaire du brevet de pisteur secouriste ainsi que de nombreuses autres habilitations et permis de conduire indispensables au maniement des divers engins nécessaires au fonctionnement des stations de ski.

Hors saison d'hiver, il sera intégré à la brigade des espaces verts et effectuera d'autres travaux dans la commune. Il est également titulaire du permis poids-lourd.

Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue et une bonne intégration au sein de l'équipe des services techniques.



Questionnaire Santé

Votre commune participe à une démarche permettant l'élaboration d'un **Contrat Local de Santé**, à l'échelle du Pays de Remiremont et de ses vallées (40 communes, 84 000 habitants).

Ce contrat a pour ambition de lutter contre les inégalités sociales de santé, de faciliter l'accès aux soins pour tous et de promouvoir des actions de prévention pour rester en bonne santé.

Accédez au questionnaire en ligne via l'adresse internet ou en scannant le QR code ci-contre.

Une version papier est également disponible sur demande à l'accueil de votre mairie pour le 31 janvier.

Ce questionnaire est personnel et anonyme. N'hésitez pas, il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses.

Pour tout renseignement ou pour vous impliquer davantage dans cette démarche, vous pouvez contacter les services du Pays par **mail** : contratlocaldesante@paysderemiremont.fr ou au **03.29.23.40.00**

Nous vous remercions de votre participation.

Contribution citoyenne

Exprimez vos besoins de santé !

Questionnaire accessible jusqu'au 31 janvier

Sur la page internet : www.paysderemiremont.fr/cis

Sur demande à l'accueil de votre mairie :

Scannez-moi !

Enquête contribuant à la construction du contrat local de santé

Pour vous impliquer dans cette démarche, contactez nous : contratlocaldesante@paysderemiremont.fr

Le chauffage de l'église

La réfection du chauffage de l'église devenait une nécessité et les travaux ont été inscrits au budget 2020 pour un montant de 18 000 € TTC.

La solution gaz a été écartée en raison de l'importance des travaux et des coûts d'abonnements. Le choix s'est donc orienté vers une mise en place de résistances rayonnantes électriques comme dans la plupart des églises d'ailleurs.

Les STM (Services Techniques Municipaux) ont donc procédé à la mise en place de 4 résistances au sein de l'église et de 2 autres de part et d'autre du chœur. Les travaux ont été totalement pris en charge par la commune selon la répartition suivante : fournitures électriques : 15 110.17 € TTC, location de nacelle : 727.03 € TTC



Installation de bornes à incendies

Afin de conforter la protection incendie sur notre territoire, 5 bornes incendie ont été implantées à divers endroits :

- Route de Colmar (STPHV)
- Route du Saut des Cuves (proche du cimetière)
- Route du Saut des Cuves (carrefour route du béaba)
- Route de la Broche du Pont (Ancien camping les Sorbiers)
- Route du Gazon (carrefour chemin du Bouxerand)

Les travaux de terrassement ont été réalisés par l'entreprise STPHV, la pose des bornes et leurs raccordements au réseau par les services techniques municipaux.



Réfection de captage des sources de Saint-Jacques

Vu le manque d'eau récurrent que nous subissons depuis plusieurs années en période d'été, le passage d'une caméra a été réalisé afin de visionner l'état du drain des captages.

Lors de cette visite d'ouvrage, la présence de racines obstruant en quasi-totalité le tuyau de drainage dans le captage n°6 a été décelée.

Il a donc été décidé la réfection totale de celui-ci.

Début septembre, l'entreprise STPHV a entrepris les travaux sur la totalité du drainage et en a profité pour l'approfondir d'environ 1 m. La mise en œuvre d'un nouveau drain, ainsi que la mise en place de graviers a été repris dans sa totalité avant de bétonner la surface et de reboucher le captage.

La canalisation de liaison entre le captage et la chambre a été remplacée dans sa totalité.

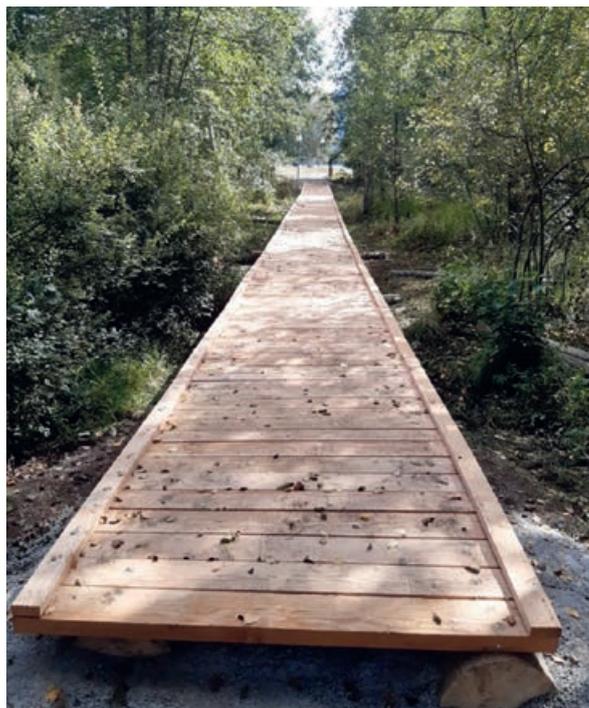


Le pe-tit pont de bois Qui ne te-nait plus guèr' Que par un grand mys-tèr'...

Cette passerelle qui mène à la Chapelle et qui fait le charme d'une balade au bord du lac de Longemer était bien attaquée par les années, il devenait nécessaire d'y remédier.

Des bois secs scolytés issus de la forêt communale ont ici naturellement trouvé leur destinée.

D'un diamètre variant de 30 à 50 cm, assemblés par mi-bois sur une longueur de 45 m de platelage en Douglas 0.75 d'épaisseur par 175 de largeur, ces bois ont été mis en place par l'entreprise locale STPHV grâce à leur grue (Coût de location : 765€ TTC). La scierie Mathieu a fourni les madriers de platelage pour un coût de 3118.03€ TTC et les Services Techniques Municipaux ont réalisé la main-d'œuvre de construction.



Travaux programme voirie 2020

Selon la fréquentation et l'état de dégradation, la réfection de voirie s'effectue selon différentes méthodes.

Ainsi, l'enrobé coulé à froid a été réalisé pour la rue de la Douane, la rue des Relles Gouttes, la route du Prés Coutret et la rue Paul Martin.

La grave bitume, gravier enrobé de bitume, a permis de renforcer la route des Charbonnières et la route des Champs Bernard.

Ce marché a été attribué à l'entreprise Colas d'Anould pour un montant de 161 980 € TTC.

La route de la Broche du Pont, l'impasse des Sources, la route du Blanc Ruxel, la première partie de la route de la Moineaudière représentent 14 000 m² de gravillonnage.



La route des Fies, la route du pré Coutret, la route du Gazon et la route des 4 Feignes ont nécessité 3 jours de pontage de fissures.

Ces travaux ont également été attribués à l'entreprise Colas d'Anould pour un montant de 46 512 € TTC.

Association de Chasse

Riche de son tissu associatif, Xonrupt compte plus d'une trentaine d'associations. Qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs, à destination de la jeunesse ou de nos anciens, en cette période, elles sont malmenées. Les activités sont quasi à l'arrêt. Pour les soutenir et les faire connaître, nous allons au fil de l'année faire un Zoom sur ces associations animées par des bénévoles et des passionnés.

ZOOM SUR... L'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS DE XONRUPT-LONGEMER

Pourquoi nous intéresser à cette association ?

Son action est souvent méconnue et c'est l'une des rares associations à fonctionner en cette période de confinement avec des règles strictes (pendant laquelle cet article a été rédigé). « C'est sur décision de l'autorité administrative, afin de minimiser les dégâts aux cultures et forestiers dus aux grands gibiers que des actions de régulation pourront avoir lieu », dit le secrétaire d'Etat à la Biodiversité, Bérangère Abba.

Composition

L'association ne peut excéder 12 membres et la convention avec la mairie autorise un nombre total de 10 fusils, soit 8 Xonrupéens et 2 extérieurs possible en l'absence de chasseurs de la localité. Pour être membre, il faut répondre à des critères définis dans ses statuts et être titulaire du permis de chasser. Trois personnes supplémentaires peuvent être invitées une fois par mois pour les battues sur le secteur de la Beheuille.

Objet

Cette association a pour objectif la gestion du gibier, la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse sur le territoire de l'association. Elle procède au prélèvement d'un nombre d'espèces chassables précis. Ce quota est étudié en fonction de la nécessité de respecter l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Ce « plan de chasse » est défini par la Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges.

Le périmètre de son activité est le domaine forestier communal et privé. Son utilisation est encadrée par un bail (contrat) de 9 ans, entre la commune et l'association. La chasse évolue également dans d'autres parcelles privées (forestières ou non) sur le territoire communal, avec un système de baux similaires.

Plus active entre juin et mars, en pleine période des balades bucoliques en forêt, de la cueillette des champignons, des balades en VTT ou en ski de fond, elle pratique principalement « l'affût ou approche », c'est-à-dire la chasse individuelle et silencieuse. L'autre mode connu : la chasse collective (battue) et elle est traditionnellement organisée entre la mi-septembre et fin janvier. Les « battues » ne se font généralement que sur les secteurs du « Bouxerant » ou



de la « Beheuille », mais elles peuvent être organisées dans un autre secteur exceptionnellement. Lors des actions de chasse, des panneaux préviennent les promeneurs à l'entrée de chaque chemin ouvert à la circulation publique, afin de prévenir au mieux les autres usagers. Cette saison, compte tenu du contexte particulier et des conditions sanitaires, il n'est pas prévu d'en organiser.

NB : Quand des « battues » seront de nouveaux programmées, en lien avec le président de l'association de chasse, la Mairie publiera sur sa page (logo FB) et sur le site xonrupt.fr les dates et lieux des chasses en « battue ». Chacun pourra alors profiter en sécurité de la nature qui nous entoure.

Contact :

Le Président : Jean-Pierre Bertrand - 06 70 43 19 89
ass.chasseurs.xonrupt-longemer@outlook.fr

St Nicolas 2.0 à l'école de Xonrupt

Malgré la situation actuelle difficile, l'Amicale des Ecoles des 2 Lacs reste mobilisée pour faire plaisir aux écoliers. Comme St Nicolas ne pouvait pas se déplacer jusqu'à Xonrupt pour cause de pandémie, elle a réussi à le convaincre d'envoyer une vidéo aux élèves de la maternelle et du CP. Ce Vendredi 4 Décembre, passé l'effet de surprise, les bambins ont été ravis de voir le célèbre personnage et espèrent le retrouver en chair et en os l'an prochain.

St Nicolas avait également fait livrer des brioches et des friandises qui ont été distribuées à l'ensemble des élèves par les membres de l'Amicale.



Protection de la biodiversité et entretien d'une zone naturelle

Fin septembre un groupe d'élèves du lycée agricole de Fayl-Billot (Haute-Saône) est venu au lieudit "Les Plombes" et plus précisément sur le terrain de Nathalie et Christophe Champagne, afin de réaliser un débroussaillage et un entretien d'une zone humide. Ils ont ensuite créé un escalier d'accès à la prairie située en contrebas de l'ancienne ferme vosgienne à l'aide de branches d'érable sycomore, arbre qui envahit et nuit à la biodiversité du site.

Le but de cette mission est de prendre soin de l'environnement et de préserver le milieu naturel, notamment plusieurs espèces d'orchidées présentes entre le Hohneck et le lac de Longemer.

Ces étudiants vont réaliser des panneaux pédagogiques qui nous informeront sur la faune et la flore locale, lesquels seront dévoilés au printemps prochain.



C'est à l'instigation de N. et C. Champagne que cette mission a pu se réaliser. En effet, ils ont pris contact avec toutes les écoles d'horticulture françaises afin de leur proposer un partenariat pour l'aménagement d'aires d'observation de la flore et de la faune locales.

Bravo pour cette belle initiative d'entretien et de préservation de notre si belle nature.

Retraite au Peloton de Gendarmerie de Montagne (PGM)

Muté du PGM du Haut-Rhin au PGM de Xonrupt-Longemer le major Pulcher Patrice est affecté le 1^{er} septembre 2015. Après une année d'adjoint au capitaine Martinez commandant de l'unité, Patrice Pulcher prend ses fonctions de commandement le 1^{er} août 2016.

Au cours de ces 5 années de présence sous son commandement, le PGM s'est inscrit dans la participation de la vie associative de la commune à travers diverses associations (les chevalets en liberté, les 100 ans de la commune, les diverses commémorations, la réfection du sentier des contrebandiers, le ski club de Xonrupt,)

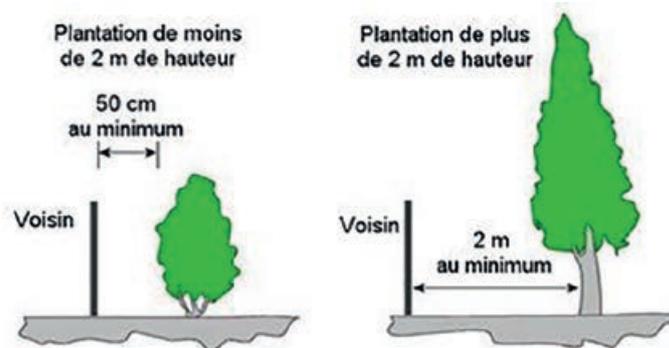
Le major Pulcher cesse son activité gendarmique au 1^{er} janvier 2021 et sera remplacé par l'adjudant-chef Nicolas Lacaille muté du PGHM d'Osseja (Pyénées) le 1^{er} octobre 2020.

Il sera secondé par l'adjudant Leuenberger.

La municipalité remercie le major Pulcher pour sa sympathique collaboration aux manifestations locales et lui souhaite une agréable retraite.



Distance d'implantation de végétaux : rappel



La loi impose aux riverains de la voie publique le respect de certaines distances pour leur plantation :

- 2 mètres pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres
- 0,50 mètre pour les autres.

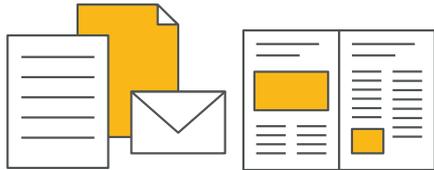
Ces dispositions ont pour objectif de garantir la sécurité publique et la bonne visibilité.

Si le propriétaire ne respecte pas ces distances ou les hauteurs exigées, le maire peut, après mise en demeure, demander à ses agents de faire le nécessaire aux frais de l'intéressé (article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales). De plus, la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique et aux carrefours.

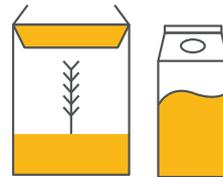
Dès le 1^{er} janvier 2021
100%
 les EMBALLAGES
 SE TRIENT
 dans les Vosges

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

Magazines & Journaux en PAPIER



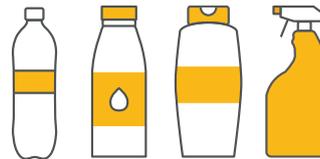
Emballages alimentaires en CARTON



Conserves & Emballages en MÉTAL



Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE



BARQUETTES



BOITES POTS TUBES



SACS FILMS PLASTIQUES



Gestion des déchets



DÉSORMAIS, LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SE TRIENT ET SE RECYCLENT !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, tous les emballages ménagers en plastique se trient dans les Vosges et seront recyclés pour connaître une nouvelle vie.

Les 300 sites de tri du territoire de la CCHV et leurs conteneurs « Mélange multi matériaux » attendent avec impatience votre pot de yaourt, barquette en plastique de charcuterie ou de viennoiserie, barquette en polystyrène de viande ou de fromage, film étirable plastique... !

Ces matériaux en plastique représenteront une augmentation d'environ 20% du volume des déchets déjà triés. Cela nécessite des adaptations dans la fréquence de collecte des conteneurs et, en renfort matériel, la création de nouveaux sites de tri dans certaines zones du territoire.

Pour faciliter le geste de tri et absorber ces nouveaux volumes, la CCHV a fait l'acquisition, en 2020, d'une quarantaine de conteneurs supplémentaires et va, en concertation avec les communes, installer des sites de tri supplémentaires.

Pour tout savoir sur les nouvelles consignes de tri :
www.cchautsvosges.fr, rubrique VIVRE, page TRI DES DÉCHETS

Un doute sur un déchet, utilisez le moteur de recherche en page d'accueil du site internet d'EVODIA (Établissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action) : www.evodia.org

Votre contact :

Jean-David SAGER : 03 29 27 29 04
jdsager@cchautsvosges.fr

Report recensement de la population 2022

Dans le contexte de l'épidémie de la COVID 19 que nous connaissons et après une large concertation auprès des associations d'élus et de la commission nationale d'évaluation, l'Insee a décidé à titre exceptionnel de reporter l'enquête annuelle de recensement de la population 2021 à 2022.

Cartes de pêche



N'ayant plus de point de vente de carte de pêche sur la commune, suite à l'arrêt de cette prestation par le tabac-souvenir "l'osella" et le camping "la Chaumière", le camping municipal "Domaine de Longemer" proposera ce service dès la saison prochaine aux amatrices et amateurs de la pêche.

Nous rappelons que la carte de pêche de l'AAPPMA (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) de Gérardmer est obligatoire pour pêcher dans le lac de Longemer et les ruisseaux de la commune.

Il est également possible d'acheter sa carte sur le site cartedepeche.fr.

Pas d'inquiétude...

il reste encore de belles prises !

Don du sang

Le saviez-vous ? Depuis le 1^{er} juillet 2020, il est désormais obligatoire de présenter une pièce d'identité à chaque don.

Pour être valable, votre justificatif d'identité doit comporter votre date de naissance et votre photo.

Par exemple :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte d'étudiant, etc.

Si vous êtes déjà donneur, vous pouvez également présenter votre carte de donneur pour justifier votre identité.

Résultats du don du mardi 8 décembre 2020 à Xonrupt-Longemer : 86 personnes, 77 ont donné dont 7 nouveaux. Le Dr M. Morel, responsable des Prélèvement de Nancy remercie les donneurs et toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation.



Une tradition bien suivie

Le 8 septembre, en présence du maire, Michel Bertrand et de l'adjoint chargé du secteur scolaire, Laurent Mongaillard, a eu lieu la traditionnelle distribution des dictionnaires aux élèves de CM2 de la classe de M^{me} Surel. C'est avec plaisir que les 13 élèves ont reçu cet ouvrage illustré ainsi qu'un dictionnaire de poche en anglais offerts par la municipalité. Ce cadeau est donné en début d'année de CM2 afin que les futurs collégiens puissent l'utiliser en classe pendant l'année scolaire.

Centenaire d'Angèle François : le 20 novembre 2020

Angèle François née Deparis est la quatrième centenaire de Xonrupt sur l'année 2020.

Issue d'une famille de cultivateurs du Valtin, elle effectue sa scolarité jusqu'au certificat d'études mais cela ne l'empêche pas de donner des coups de main à la ferme, aux côtés de ses quatre frères.

Elle a 26 ans lorsqu'elle se marie à Roger François et de cette union sont nées 2 filles, Monique et Anne-Marie. C'est en 1950 qu'ils s'installent à XONRUPT aux Relles Gouttes dans un premier temps, puis au Blanc Ruxel où ils passeront toute leur vie.

Roger, d'abord employé à la scierie André à Gérardmer, travaille ensuite à la scierie Mathieu tandis qu'Angèle réalise des ajourages à domicile (technique de réalisation en dentelles) pour la société Linvosges.

Elle travaillera ensuite au magasin de souvenirs de la SCHLUCHT jusqu'à sa retraite.

Tous deux aimaient beaucoup randonner sur les crêtes et se promener avec enfants et petits enfants. Angèle



adorait cuisiner et recevoir sa famille. Lire et tricoter faisait également partie de ses passions.

A la retraite, les parties de belotes avec les voisins et amis du Blanc Ruxel allaient bon train.

Veuve depuis 2004, c'est seulement en 2010, qu'Angèle décide d'intégrer l'EPAHD de FRAIZE dans lequel elle a fêté ses 100 ans privée de sa famille en raison du Covid-19. L'équipe de soignants et d'animateurs lui a donc réservé un petit moment festif largement apprécié et remis ses cadeaux, dont la médaille de la ville de Xonrupt gravée à son nom, accompagnée d'un bouquet de fleurs.

Bilan 2020 et projets 2021 au camping Domaine de Longemer****

Ce n'est pas vraiment une surprise compte tenu de la fréquentation sur notre territoire cet été, le bilan du camping pour l'année 2020 est positif et ce malgré plusieurs périodes de fermeture dues au confinement. En effet cet été, le camping a enregistré une fréquentation record de 23 % supérieure à l'année précédente. Ce sont 6500 personnes qui sont venues séjourner au Domaine de Longemer entre le 1er juillet et le 31 août 2020. Cela représente 2150 séjours. Le taux d'occupation, emplacements et locatifs confondus, a été de 100% sur la période du 1^{er} au 15 Août.

Ces résultats au-dessus de nos espérances, confortent donc le projet de deuxième phase de construction de HLL qui a débuté cet automne. Trois bâtiments devraient être livrés au printemps pour être opérationnels en été 2021 et 3 derniers pour la fin de l'année.

D'autre part, sur des propositions du directeur et après étude, de nouveaux investissements ont donc été validés par le conseil municipal :

- la décoration et l'aménagement de l'espace bien-être
- l'installation d'un jacuzzi plus spacieux (l'actuel sera déplacé à l'extérieur).
- la décoration intérieure des villas et l'agrandissement de leur terrasse
- la mise en place d'un service de petits-déjeuners et plateaux-repas livrés pour les hôtes des villas proposé dès cet hiver.

Afin de compléter l'offre d'emplacements ombragés, de nouvelles plantations d'arbres ont été réalisées cet automne.

Une bonne nouvelle pour tous les clients du camping, l'accès à la piscine est désormais possible toute l'année grâce au système de ventilation installé au printemps qui permet de chauffer l'air ambiant. Ce nouvel équipement rend maintenant efficace le chauffage de l'eau des bassins.

Le camping dispose donc dorénavant d'une piscine chauffée ouverte à l'année.

Enfin, une borne d'accueil autonome va être positionnée dans les sas d'accueil afin de permettre à tout nouvel arrivant de pouvoir accéder directement à son emplacement. Grâce à cette borne, les arrivées tardives pourront avoir lieu sans intervention d'une hôtesse d'accueil ; l'accès au camping sera alors possible 24h/24 et 7j/7.

Voilà donc de belles perspectives pour 2021, dans le contexte actuel, il est certain que les clients seront de plus en plus nombreux à chercher des lieux de pleine nature pour leurs vacances. Le camping Domaine de Longemer**** répond donc à toutes ces attentes.



Un petit rappel : l'accès à l'espace bien-être est également ouvert aux personnes extérieures au camping (lorsque les conditions sanitaires permettent son ouverture), alors n'hésitez pas à venir en profiter !

La vente à emporter et la plateforme Internet Locappy Vosges

Pendant les périodes de confinement, la situation sanitaire a imposé la fermeture des commerces non essentiels. La Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges avec le soutien de la préfecture a mis en place, depuis le printemps dernier, la plateforme de vente en ligne Locappy à l'adresse <https://locappy.fr>. Celle-ci permet aux commerçants et producteurs du département de proposer leurs produits à la vente à emporter (livraison à domicile ou retrait en boutique), comme les y autorise le décret du 29 octobre 2020.

Cette plateforme a pour objectif dans la durée, de favoriser l'accès à Internet pour les petits commerces afin de leur permettre d'y réaliser des ventes et lutter ainsi contre la concurrence des grandes plateformes logistiques.

Les magasins peuvent également fixer des rendez-vous avec leurs clients pour leurs activités de livraison et de retrait des commandes.





DCP : Deschamps Chauffage Plomberie

Si certaines personnes choisissent de faire un virage à 90°, d'autres préfèrent la transposition d'un point A vers un point B.

De chauffagiste-plombier à son compte en Savoie, Damien Deschamps devient chauffagiste-plombier indépendant dans les Vosges et plus particulièrement à Xonrupt.

Installé dans notre village depuis 2016 et enrichi de 10 ans d'expérience en tant que chargé d'affaires dans une entreprise du secteur dans son domaine de prédilection, Damien Deschamps est un professionnel diplômé et expérimenté.

Ce copié-collé de son savoir-faire est à disposition des habitants du secteur 7 jours sur 7.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans son entreprise.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

(sous réserve de modifications)

7 FEVRIER 2021

TRACE VOSGIENNE DE SKI DE FOND

Sur les pistes de Gérardmer et Xonrupt
Départ les Hautes Vannes.



Prochaine parution en AVRIL 2021

Remise des articles pour le 15 février 2021.
N'hésitez pas à nous transmettre vos articles
ou messages à l'adresse mail suivante :

infocom.mairie@xonrupt.fr

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2^e adjoint
chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3^e adjoint
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Hélène ORILLARD – 4^e adjoint
chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5^e adjoint
chargé des Associations, du Sport et Culture, Gestion des salles, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit
UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent
UNIQUEMENT sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Hélène ORILLARD
- Élisabeth THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Nadège PRYZBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie THOMAS
- Sandrine CLAIR
- Stéphanie HESTIN
- Mathilde POIROT
- Monique Oriel
- Anne-Marie BEDEL
- Noël QUINANZONI
- Patrick VIRY
- Denis VIRY
- Laurent MONGAILLARD
- ES de Fraize
- Patrice PULCHER

CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Associations
- Josiane ROCHER
- Établissement de Santé de Fraize
- M. Champagne
- Damien Deschamps